

Le Petit Canadien

ORGANE DE

LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE

ET DE

LA CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE

Vol. 12. — No 3

MONTREAL, MARS 1915.

25 sous par an.

SOCIÉTÉ ST-JEAN-BAPTISTE

Les membres de la Société seront heureux de prendre connaissance de la lettre que M. le Président-Général a adressée à Monseigneur l'archevêque de Montréal, Grand-Aumônier de la Société, pour féliciter ce dernier de la vaillante attitude qu'il a prise au sujet des droits de nos frères de l'Ontario. Voici la lettre de M. le Président et aussi l'intéressante réponse de Sa Grandeur.

Montréal, 19 janvier 1915.

A Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési,
Archevêque de Montréal.

Monseigneur,

J'ai l'agréable mission de faire part à Votre Grandeur de la résolution suivante adoptée par le Conseil Général, de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, à sa réunion du mercredi, 13 janvier courant :

“ Sur proposition de M. le Dr Jos. Nolin, appuyée par MM. V. E. Beau-pré et O. Asselin, il est résolu à l'unanimité :

“ Que le Conseil Général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, à sa première réunion de l'année nouvelle, se fait un devoir de présenter à Sa Grandeur Mgr Bruchési, aumônier-général, de la Société, ses meilleurs voeux du nouvel an, et l'hommage des sentiments respectueux et cordialement dévoués qu'il entretient à son égard.

“ Il se déclare en même temps heureux de la collaboration des éléments religieux et laïques les plus autorisés de notre pays dans la revendication des droits de nos compatriotes d'Ontario, et il croit se faire l'interprète des sentiments de la nation canadienne-française toute entière en adressant tout particulièrement ses félicitations sincères et en exprimant ses sentiments de reconnaissance à cet égard tant à son aumônier-général qu'à Son Eminence le cardinal Bégin et à l'honorable Premier Ministre de cette province, Sir Lomer Gouin, pour les belles initiatives et l'attitude qu'ils ont prises sur cette question. ”

Je suis particulièrement heureux, Monseigneur, que mon premier acte à la présidence générale de la Société